



Envoyé en préfecture le 30/10/2024

Reçu en préfecture le 30/10/2024

Publié le

ID : 033-213300700-20241029-202452-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt neuf octobre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 octobre 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO,
Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Isabelle DUVILLARD, Renaud CHEIN, Catherine
FARDEL

Etaient absent excusé : Audrey JOLLY pouvoir Denis CHAUSSONNET, Sophie OLIAS—
ZEITSCHER pouvoir Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Denis CHAUSSONNET, Franck
MEYRE

Secrétaire de séance : Jacques LASSALLE

DELIB_2024/52_Finances

Autorisation de signer le devis de pose d'huisseries sur un bâtiment communal

Monsieur le Maire,

RAPPELLE que la commune de Brach a des travaux d'investissement à effectuer sur un de ses bâtiments publics.

PROPOSE de procéder à la pose d'huisseries sur ce bâtiment avec la société MRD pour le tarif de 20 900,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

D'ACCEPTER la proposition de MRD pour la fourniture et la pose des huisseries pour la somme de 20 900,00 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le devis et tous les documents administratifs pour ce projet.

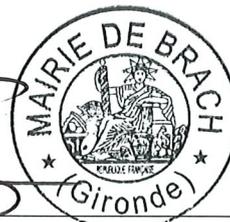
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

J.LASSALLE

Le Maire,

D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66